



pour chaque enfant



RAPPORT ANNUEL 2023

UNICEF ALGÉRIE

RAPPORT ANNUEL 2023
UNICEF ALGÉRIE

Table des Matières

Acronymes	5
Préface	6

1. LE CONTEXTE ET LA SITUATION DES ENFANTS EN ALGÉRIE	8
--	----------

2. PRINCIPAUX RESULTATS ATTEINTS	10
---	-----------

Principaux résultats atteints : Santé et nutrition	11
Principaux résultats atteints : Éducation et développement de l'adolescent	13
Principaux résultats atteints : Protection de l'enfance	14
Principaux résultats atteints : Politique sociale	16

3. RÉPONSE HUMANITAIRE AUX ENFANTS RÉFUGIÉS SAHRAOUI	19
---	-----------

4. PARTENARIATS ET COLLABORATION AVEC LES AUTRES AGENCES DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES	20
--	-----------

5. LEÇONS APPRISSES ET INNOVATIONS	23
---	-----------

6. SITUATION FINANCIÈRE ET MOBILISATION DES RESSOURCES	25
---	-----------

Nos Partenaires	27
-----------------------	----

ACRONYMES

DGSN	Direction Générale de la Sûreté Nationale
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
MAECNE	Ministère des Affaires Étrangères et de la Communauté Nationale à l'Étranger
MARW	Ministère des Affaires Religieuses et des Wakfs
MEN	Ministère de l'Éducation nationale
MF	Ministère des Finances
MFEP	Ministère de l'Enseignement et de la Formation Professionnels
MICLAT	Ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire
MS	Ministère de la Santé
MSNFCF	Ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONPPE	Organe national de la Protection et la Promotion de l'Enfance
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNAE	Plan National d'Action pour l'Enfance
SRRP	Plan de Réponse au Réfugiés Sahraouis

Préface



Katarina Johansson
Représentante de
l'UNICEF en Algérie

L'année 2023 a été une des années les plus dures de l'histoire pour les enfants du monde. Les conflits et les crises multidimensionnelles, particulièrement dans la région du Moyen-Orient et au Sahel, ont été avant tout des crises aggravées de l'enfance et ont mis à rude épreuve la promesse faite par les Etats il y a 34 ans avec l'adoption de la Convention Internationale des Droits des Enfants. Plus que jamais, les Etats signataires ont été questionnés et mis au défi de savoir si les droits des enfants étaient vraiment protégés dans le monde, et si leurs voix ont été assez entendues.

C'est dans ce contexte régional et mondial difficile que la collaboration stratégique entre l'UNICEF et le Gouvernement algérien a été hissée à la hauteur des défis actuels grâce aux résultats obtenus durant l'année en faveur des enfants, des adolescents et de leurs familles en Algérie, ainsi que pour les enfants réfugiés sahraouis.

En effet, 2023 marque la première année de la mise en œuvre du nouveau Programme de Coopération entre le Gouvernement Algérien et l'UNICEF pour 2023-2027, une année qui a permis des réalisations clé dans les quatre axes stratégiques définis, notamment : la santé et la nutrition ; l'éducation et le développement des adolescents, la protection de l'enfant ainsi que la politique sociale en faveur de l'enfance.

La visite en Algérie de la Directrice Régionale de l'UNICEF, invitée officiellement par le Gouvernement algérien a été l'occasion de constater sur le terrain les progrès et les résultats obtenus en Algérie pour avancer l'agenda des Droits des Enfants, ainsi que de confirmer la solidité du partenariat stratégiques entre l'UNICEF et l'Algérie à travers des rencontres de haut niveau avec les partenaires clé, mais aussi célébrer au côté de l'ONPPE la Journée mondiale de l'enfance le 1^{er} juin 2023.

Sur le volet de la réponse humanitaire, l'année 2023 a également été marquée par le lancement du Plan de Réponse au Réfugiés Sahraouis (SRRP) par les agences des Nations Unies (UNHCR, PAM, UNICEF et OMS) et les acteurs humanitaires pour assurer une réponse humanitaire efficace et coordonnée afin de répondre aux besoins croissants des réfugiés sahraouis, notamment sur le volet de la nutrition pour lequel l'UNICEF entame une nouvelle intervention en collaboration avec le PAM et UNHCR.

Ce rapport annuel est une synthèse des réalisations effectuées tout au long de l'année avec l'appui de l'UNICEF. Les résultats positifs obtenus en faveur du bien-être des enfants et adolescents dans le cadre de la coopération n'auraient pas été possibles sans l'excellent partenariat avec le gouvernement algérien, la collaboration avec les agences sœurs du système des Nations Unies et les partenaires de développement et la communauté humanitaire.

A l'heure où les défis et les crises se multiplient dans le monde, l'UNICEF est plus que jamais résolu à renforcer davantage sa collaboration stratégique avec le Gouvernement algérien pour faire avancer l'agenda des droits des enfants, en Algérie et dans le monde, surtout que 2024 représente une opportunité historique avec la célébration du 35^e anniversaire de l'adoption de la Convention internationale des Droits de l'Enfant.



1 Le contexte et la situation des enfants en Algérie

En 2023, le Gouvernement algérien a officiellement nommé les membres de la commission chargée d'élaborer le nouveau Plan National d'Action pour l'Enfance (PNAE).

La commission est installée auprès de l'Organe National pour la Protection et la Promotion de l'Enfance (ONPPE) et comprend des représentants des ministères concernés, de la société civile, des experts et des enfants ambassadeurs des droits de l'enfant. La commission qui opère sous la direction de l'ONPPE en partenariat avec le Conseil National Economique, Social et Environnemental (CNESE) traduira les recommandations des Assises nationales sur l'Enfance de 2022 en mesures stratégiques et opérationnelles qui seront articulées dans le PNAE.

La prévision de croissance économique, qui était de 4,2 pour cent¹ en 2023, reste inchangée en 2024. En 2023, le Gouvernement a mis en œuvre pour la première fois la budgétisation basée sur les programmes, conformément à la réforme budgétaire et à la loi organique des lois de finances de 2018. Le Gouvernement continue de donner la priorité aux secteurs sociaux dans les allocations budgétaires publiques. En 2024, environ 11 pour cent du budget général est alloué aux Ministères de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle, 6 pour cent au Ministère de la Santé (MS) et plus de 1 pour cent au Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme (MSNFCF).² Environ 19 pour cent du budget public sera alloué aux transferts sociaux en 2024.

Un budget de 745 milliards de dinars algériens est alloué en 2024 aux subventions des prix du lait, des céréales, du sucre et de l'huile, ainsi que de l'énergie et de l'eau courante.³

En 2023, le Chef de l'État a décidé de procéder à une réévaluation de plusieurs dispositifs de transferts monétaires, une composante importante du système de protection sociale en Algérie. Les budgets alloués au financement de ces augmentations ont été approuvés dans le cadre de la Loi de finances de 2024. L'allocation forfaitaire de solidarité a bénéficié à 1,072 million d'individus en 2023 et passera de 3 000 à 7 000 dinars algériens mensuellement. L'allocation financière pour personnes handicapées, qui visait une population de 314 000 personnes ayant un taux d'invalidité de 100 pour cent en 2023, passera de 10 000 à 12 000 dinars algériens par mois.⁴ Les enfants handicapés sont éligibles à cette allocation lorsqu'ils vivent dans un ménage bénéficiaire de l'allocation forfaitaire de solidarité. En 2020, ils représentaient 3 pour cent des bénéficiaires de l'allocation forfaitaire de solidarité.⁵

Durant l'année scolaire 2022-2023, selon des données administratives du Ministère de l'Education Nationale (2023), plus de 10 millions d'enfants et d'adolescents ont été scolarisés dans les trois paliers de l'enseignement : primaire, collège et lycée dans plus de 29 000 établissements. Parmi eux, 2,97 millions ont bénéficié de l'allocation spéciale de scolarité de 5 000 dinars algériens versée en début d'année scolaire. Un programme phare en Algérie en matière de santé scolaire assure la continuité des services de santé dans les écoles et l'accès aux programmes de prévention, tels que la vaccination, pour les enfants scolarisés.

1 Ministère des Finances, rapport sur la Loi de Finances, 2024.

2 Ibid.

3 Premier ministre, Déclaration de politique générale 2023.

4 Ministère des Finances, Ibid.

5 MSNFCF, Agence de Développement Social.



© UNICEF/Elhebri

Au total, 1 440 unités de dépistage et de suivi sanitaire (UDS) ont été déployées à l'échelle nationale dans les établissements scolaires pour couvrir les élèves inscrits dans les trois niveaux d'enseignement.⁶ Ce nombre exclut les unités de dépistage situées dans les centres de santé et les autres locaux. Sur les 20 541 écoles primaires, 16 519 cantines, qui fournissent des repas gratuits aux enfants, ont été ouvertes. Environ 923 000 élèves bénéficient du transport scolaire.⁷ En 2023, l'éducation physique et sportive a été intégrée au programme d'enseignement primaire. Pour couvrir ce besoin supplémentaire, le Gouvernement a recruté plus de 12 000 enseignants spécialisés en éducation physique et sportive pour l'année scolaire 2023-2024.⁸

Les dernières données indiquent un taux de mortalité infantile de 18,9 décès pour 1 000 naissances vivantes et un taux de mortalité néonatale de 14,9 décès pour 1 000 naissances vivantes.⁹ Le taux de mortalité maternelle indiqué par le MS était de 48,5 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2020.

En 2023, le MS a lancé une campagne nationale de vaccination de rattrapage afin d'augmenter les taux d'immunisation pour plusieurs antigènes. Le MS a signalé une baisse du taux de vaccination pour les vaccins suivants : DTCHib1-VPO1 (de 96 pour cent en 2018 à 91 pour cent en 2022), DTCHib3-VPO3 (de 91 pour cent en 2018 à 77 pour cent en 2022), et ROR1 (de 80 pour cent en 2018 à 79 pour cent en 2022). Le MS a indiqué que la mortalité et la morbidité infantiles sont réduites lorsque le taux de vaccination est égal ou supérieur à 95 pour cent dans les 58 wilayas du pays.¹⁰ Le pourcentage de nourrissons âgés de 0 à 5 mois nourris exclusivement au sein s'élève à 28,7 pour cent.¹¹

Le Gouvernement reconnaît l'obésité en milieu scolaire comme une priorité nationale qui sera traitée par l'introduction d'une nouvelle loi nationale sur la prévention. La prévalence du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans était de 12,8 pour cent en 2019.¹²

6 Ministère de l'Éducation Nationale, données administratives du Ministère de l'Éducation Nationale, 2023.

7 Ibid.

8 <https://www.algerie360.com/emploi-algerie-12-000-enseignants-de-sport-au-primaire-en-2023-plateforme-de-recrutement-lancee/>.

9 Office National des Statistiques, 2020.

10 Ministère de la Santé, instruction ministérielle, mai 2023.

11 MICS, 2019.

12 MICS, 2019.

En Algérie, les enfants handicapés sont scolarisés dans le cadre de différents programmes gérés par le MSNFCF et le Ministère de l'Education Nationale (MEN). D'après les données les plus récentes, plus de 38 000 enfants handicapés sont scolarisés dans les écoles du MEN, soit dans des classes spécialisées, soit dans des classes intégrées. Plus de 24 000 enfants handicapés fréquentent les institutions du MSNFCF, qui comprennent 239 établissements spécialisés et 17 annexes.¹³

En ce qui concerne la réponse humanitaire, un plan d'intervention conjoint des Nations Unies pour les Réfugiés Sahraouis (SRRP) pour 2024-2025 a été élaboré entre le HCR, le PAM, l'UNICEF, l'OMS et les partenaires humanitaires afin de coordonner les efforts, y compris dans la mobilisation des ressources, pour accroître l'impact des interventions en faveur des réfugiés et des enfants qui vivent dans les camps depuis 48 ans. Environ 40 000 enfants réfugiés sahraouis, dont la moitié sont des filles, ont été scolarisés dans les camps.

Plus des trois quarts des enfants inscrits dans l'enseignement primaire ont été promus au niveau académique suivant, et la moitié des enfants testés à la fin du cycle primaire ont atteint le seuil établi pour les compétences d'apprentissage minimales. D'autre part, selon les dernières données nutritionnelles,¹⁴ la situation nutritionnelle des jeunes enfants de cette population s'est détériorée, ce qui affecte grandement les résultats en matière de développement. La malnutrition aiguë globale est passée de 7,6 pour cent en 2019 à 10,7 pour cent en 2022 pour les enfants réfugiés sahraouis âgés de 6 à 59 mois, et la prévalence du retard de croissance est passée de 28,2 pour cent à 33 pour cent au cours de la même période et pour le même groupe d'âge. Une analyse conjointe de causalité de la malnutrition est en cours de mise en œuvre afin d'identifier et traiter les causes immédiates et structurelles de la malnutrition chez les enfants et les autres groupes de population vivant dans les camps de réfugiés.

2 Principaux résultats atteints



En 2023, le nouveau document de programme de pays de l'UNICEF (Country Programme Document, CPD en anglais) 2023-2027 a été soumis et approuvé lors de la première session ordinaire du Conseil d'Administration de l'UNICEF en février 2023.

La première année a été marquée par des réalisations clés dans les quatre axes stratégiques du programme, notamment : la santé et la nutrition ; l'éducation et le développement des adolescents ; la protection de l'enfant et la politique sociale.

¹³ MSNFCF.

¹⁴ HCR, PAM, 2022.



Principaux résultats atteints :

SANTÉ ET NUTRITION

Les réalisations dans cette composante programmatique se sont appuyées sur l'excellente coopération entre le MS et l'UNICEF pour améliorer l'accès à des services de santé et de nutrition de qualité.

En s'appuyant sur les leçons tirées de la réponse à la pandémie de COVID-19, l'UNICEF a continué à soutenir le Programme élargi de vaccination et la mise en œuvre de l'approche de la gestion efficace des vaccins. Un accent particulier a été mis sur le lancement du calendrier de vaccination en concevant et en imprimant de nouveaux livrets de vaccination et de santé pour un million d'enfants ; le provisionnement des appareils de surveillance numérique ; l'appui à l'élaboration d'un guide sur les maladies évitables par la vaccination à l'intention des professionnels de la santé ainsi que le renforcement des capacités du personnel de santé à l'utilisation de nouveaux vaccins et dans l'organisation des activités visant à accroître l'efficacité et la couverture de la vaccination des enfants, en particulier dans les zones prioritaires.

Par ailleurs, un soutien a été donné pour le renforcement des capacités du MS en matière de préparation et de réponse aux urgences de santé publique par la mise en place d'un système d'alerte innovant sur la vaccination des enfants. Ce système d'alerte renforcera le système d'information sanitaire existant en améliorant la collecte et l'analyse des données relatives à la vaccination et en facilitant la diffusion de messages de prévention importants auprès des communautés menacées par des épidémies.

En partenariat avec l'OMS et l'Initiative mondiale pour l'éradication de la polio, un appui technique a été assuré à la sous-direction des programmes de vaccination et de promotion de la santé au MS pour renforcer la préparation et la réponse à l'épidémie de polio dans dix wilayas ciblées. Pour soutenir les campagnes de communication visant à changer les comportements et la sensibilisation des familles,

en collaboration avec le Ministère des Affaires religieuses et des Wakfs (MARW), 430 Imam et Mourshidats (conseillères religieuses) ont été formés sur l'importance de la vaccination, et comment répondre aux hésitations et aux rumeurs liées au vaccin.

L'UNICEF a également facilité l'installation quasi finalisée de deux stations d'oxygène médical dans les wilayas de Tipaza et de Souk-Ahras, renforçant ainsi le système national d'oxygène. Cette action a été complétée par le renforcement des capacités des professionnels de la santé afin de normaliser la manipulation et l'entretien de l'oxygène. Ce système d'oxygène médical élargi améliorera considérablement l'accès aux services de santé maternelle et infantile, notamment en ce qui concerne les soins de réanimation des bébés dans les centres de santé maternelle.

Dans le domaine de la nutrition, un engagement stratégique a été établi avec le MS pour répondre aux recommandations en matière de nutrition infantile formulées lors des ateliers nationaux sur la santé scolaire en 2022. Un nouveau guide pour les professionnels de la santé dans les UDS et de suivi de la santé scolaire a été élaboré avec la formation de 110 professionnels de la santé sur son utilisation. Ce guide traite du diagnostic, du traitement et de la prévention du surpoids et de l'obésité en milieu scolaire. Par ailleurs, un partenariat avec le MARW a été initié pour intégrer des messages actualisés sur la nutrition dans la formation continue destinée aux Imams et aux Mourshidates. Cette initiative a mis l'accent sur la promotion de bonnes pratiques nutritionnelles et sur la sensibilisation des familles à la vaccination. Grâce aux efforts de sensibilisation axés sur les services préventifs et une nutrition de qualité, le MS a instauré une semaine nationale de la prévention avec comme thème pour 2023 l'importance de l'allaitement maternel.





Principaux résultats atteints :

ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'ADOLESCENT

Les réalisations sous cette composante programmatique ont été possible grâce à l'excellent partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) et le Ministère de la Formation et l'Enseignement Professionnels (MEFP). Concernant l'éducation des enfants les plus petits, l'UNICEF a appuyé le MEN en collaboration avec la Banque Mondiale, dans l'élaboration des modules de formation hybrides innovants couvrant les pratiques essentielles des enseignants, telles que la gestion de l'espace de la classe, l'apprentissage par le jeu, et les gestes et postures professionnels. En outre, l'UNICEF a travaillé en étroite collaboration avec l'Office national de l'Éducation et de la Formation (ONEF) pour mettre en place une plateforme numérique permettant d'héberger ces modules de formation. Ce concept innovant de formation en ligne a été testé et finalisé en 2023 et bénéficiera à près de 2 000 inspecteurs du primaire et 20 000 enseignants du pré-primaire. Les sessions de formation des formateurs ont bénéficié à 82 inspecteurs et directeurs d'école dans les régions du Nord et de l'Est, avec des plans d'expansion dans les régions du Sud et de l'Ouest en 2024.

Dans le cadre de la prévention de l'abandon scolaire, un appui technique a été donné à l'ONEF pour développer un mécanisme d'alerte précoce pour les élèves à risque d'abandon scolaire. Le plan comprenait la conception d'un questionnaire relatif aux élèves et d'un outil de suivi sur papier pour enregistrer les informations pertinentes afin d'identifier et d'évaluer les enfants vulnérables (par exemple, les résultats d'apprentissage, le statut, les redoublements, la violence, etc.). Le nouveau mécanisme a été piloté sous la direction du MEN comme l'une des priorités du Gouvernement pour réduire l'abandon scolaire. L'appui technique de l'ONEF s'est concentré sur les wilayas de Mostaganem et Laghouat, où les enfants présentent un risque élevé d'abandon scolaire. En total, 60 personnels éducatifs pluridisciplinaires ont été formés au mécanisme d'alerte précoce, notamment des enseignants, des conseillers d'orientation, des conseillers pédagogiques, des chefs d'établissement et des médecins travaillant dans les unités de santé.

Près de 2 000 élèves du secondaire inférieur et supérieur ont participé à l'expérimentation de ce mécanisme.

Par ailleurs, du matériel de réseau a été fourni pour renforcer la plate-forme d'enseignement à distance en ligne dans le secteur de la formation professionnelle afin d'améliorer l'accès aux possibilités de formation professionnelle pour les adolescents les plus vulnérables, en particulier ceux qui ont déjà quitté l'école. Ce soutien vise à améliorer la qualité et l'accessibilité de l'enseignement à distance pour les adolescents, y compris les enfants non scolarisés, les enfants handicapés, ceux qui vivent dans les zones rurales et les adolescents de la communauté des réfugiés sahraouis.



© UNICEF/Noorani

Dans le cadre des efforts pour améliorer la qualité des résultats de l'apprentissage y compris l'apprentissage numérique, des formations régionales ont été organisées sur l'utilisation de tablettes numériques dans un contexte éducatif. Ces formations ont permis à 128 inspecteurs d'écoles primaires du pays d'améliorer leurs compétences et leurs capacités et de former à leur tour les enseignants au niveau local. Par ailleurs, un guide pédagogique d'accompagnement pour les enseignants en Arabe, en Tamazight et en Français a également été élaboré.

Le MEN et le MFEP, avec le soutien de l'UNICEF, ont continué à développer l'intégration des compétences de vie par le biais de diverses initiatives de renforcement des capacités et de formation. Ces formations ont bénéficié : (i) à un noyau central de 24 inspecteurs des écoles primaires du MEN et à deux noyaux de 50 inspecteurs représentant quatre régions du pays, et (ii) à 220 professionnels du MFEP qui se sont concentrés sur les compétences de vie liées à l'esprit d'entreprise et à l'aptitude à l'emploi. La conception d'un module de formation en ligne sous forme de MOOC (cours en ligne ouvert et massif)

est en cours, ainsi que la compilation du matériel de formation nécessaire. Le lancement est prévu pour le début de l'année 2024.

Les institutions nationales et l'UNICEF continuent de promouvoir l'intégration du changement climatique et de l'environnement dans le matériel pédagogique. Dans ce domaine essentiel de la programmation, un soutien a été apporté au MEN pour la préparation de la troisième édition de la Plus Grande Leçon du monde (World's Largest Lesson/WLL en anglais), qui est consacrée à l'importance de l'eau et à sa préservation. Le ministère a dirigé la phase de conception de la WLL, qui a impliqué 26 inspecteurs des sciences des trois niveaux d'enseignement (primaire, premier et deuxième cycle du secondaire) et des fonctionnaires clé du ministère pour développer des leçons personnalisées en utilisant l'approche basée sur les compétences. La leçon, préparée en Arabe et traduite en Tamazight, en Français et en Anglais, comprend diverses activités pour les élèves. Le WLL bénéficiera à 11 millions d'élèves de tous les niveaux en septembre 2024.



Principaux résultats atteints :

PROTECTION DE L'ENFANCE

Dans cette première année d'exécution, un nouveau partenariat stratégique entre la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN) et l'UNICEF a été établi et a contribué à renforcer les capacités nationales en matière d'élaboration et de mise en œuvre de procédures judiciaires adaptées aux enfants et de processus de réforme juridique conformes aux normes internationales. Grâce à ce partenariat, 35 formateurs de l'Académie Nationale de Police ont été formés aux mécanismes relatifs aux Droits de l'Homme et aux Droits de l'Enfant, aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et aux questions d'égalité des sexes.

Dans ce cadre, les Commissaires des Brigades des Personnes Vulnérables de la DGSN ont été exposés à l'expérience canadienne à travers

un voyage d'échange et d'étude accueilli par l'École Nationale de Police du Québec (ENPQ), la Sûreté du Québec et le Service de Police de la ville de Montréal (SPVM). Cette mission a permis aux fonctionnaires de la DGSN de se familiariser avec les procédures canadiennes en matière d'enlèvements et de disparitions d'enfants, les techniques de profilage, ainsi que la cybercriminalité et les enquêtes informatiques.

En outre, l'UNICEF a fourni une expertise technique pour modéliser des salles d'interrogatoire adaptées aux enfants et a soutenu le renforcement ultérieur des procédures utilisées par la police afin d'améliorer les normes nationales.



Dans le cadre du renforcement des mécanismes de participation des enfants et de la promotion de leurs droits, l'Organe National pour la Promotion et la Protection de l'Enfance (ONPPE) a nommé, avec l'appui technique de l'UNICEF, des enfants ambassadeurs des Droits de l'Enfant à l'occasion de la Journée Nationale de l'Enfance, le 15 juillet. Les dix enfants ambassadeurs ont été formés aux Droits de l'Enfant, à la prise de parole en public et aux techniques de communication afin de pouvoir participer à divers médias et événements tels que la Journée Mondiale de l'Enfance 2023.

La participation des enfants aux actions de plaidoyer pour leurs droits a également été renforcée grâce à la commémoration conjointe entre le MSNFCF

et l'UNICEF et l'appui du Ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté Nationale à l'Étranger (MAECNE) de la Journée Mondiale de l'Enfance, le 20 novembre 2023 avec la participation des enfants du Parlement Arabe de l'Enfant. Une commémoration qui a mis en avant le plaidoyer pour la défense des Droits de l'Enfant dans un contexte difficile de graves violations de ces derniers dans les régions du Moyen-Orient et du Sahel.

En partenariat avec le MSNFCF, l'UNICEF a également appuyé la formation des formateurs de 25 éducateurs des centres spécialisés sur le kit adolescent pour l'expression et l'innovation. Les modules de formation qui bénéficieront aux enfants handicapés incluent l'approche des compétences de vie.



Principaux résultats atteints :

POLITIQUE SOCIALE

Dans cette composante programmatique transversale, les institutions nationales ont été renforcées et dotées de connaissances nouvelles et actualisées sur la pauvreté des enfants et des jeunes et sur l'efficacité et l'adéquation des programmes de protection sociale sensibles aux enfants et aux adolescents. Le Conseil National Economique, Social et Environnemental (CNESE) a finalisé deux produits majeurs de connaissance sur la pauvreté multidimensionnelle des enfants et des jeunes et sur la protection sociale, avec un engagement de haut niveau des Ministères chargés des politiques sociales et des programmes de protection sociale au niveau Gouvernemental.

La troisième mesure de la pauvreté des enfants et des jeunes menée par l'Algérie a été présentée et diffusée au niveau institutionnel par le CNESE, avec la participation de la cellule multisectorielle de l'équité et d'autres ministères sectoriels et d'experts. La mesure de la pauvreté des enfants fait partie d'un projet de recherche mené par le CNESE avec l'assistance technique de l'UNICEF et de l'Institut de Recherche en Politique Sociale (SPRI). Un rapport de synthèse sur les résultats de l'analyse de pauvreté a été préparé et partagé par le CNESE avec les institutions nationales.

Des actions de suivi ont été proposées par le CNESE et discutées entre les membres de la cellule de l'équité, notamment la préparation de deux notes thématiques destinées aux décideurs afin de réduire la pauvreté multidimensionnelle des enfants et d'inclure la définition nationale de la pauvreté multidimensionnelle dans les programmes nationaux. La mesure de la pauvreté a été entreprise par les capacités nationales du CNESE et des membres de la cellule de l'équité qui représentent plusieurs Ministères de tutelle, dont le Ministère des Finances (MF), d'autres institutions nationales, des chercheurs et des représentants de la société civile. Sur la base de la mesure nationale de la pauvreté des enfants et des jeunes, qui a utilisé la méthodologie MODA (Multiple Overlapping Deprivation Analysis), des données ont été générées au niveau de sept espaces de programmation territoriale (EPT). Cela permettra aux décideurs aux niveaux central et régional de disposer d'informations faciles à utiliser pour comprendre les principaux défis et priorités de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes au niveau des EPT. Un Atlas de l'équité, un document qui consolide ces données, est en cours de préparation.

L'Atlas comprend plus de 1 500 points de données, représentant la désagrégation par groupes d'âge pour chaque EPT et par variables de profil démographique et socio-économique.

Des données et des analyses nouvelles et exclusives ont été produites en analysant l'efficacité, l'efficience et l'équité des programmes de protection sociale sensibles aux enfants et aux adolescents. Le CNESE a dirigé l'analyse avec une forte participation des Ministères chargés de la protection sociale, notamment le MF et le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités locale et de l'Aménagement du Territoire (MICLAT). Un comité technique a été mis en place pour coordonner l'analyse et garantir l'engagement total des Ministères concernés dans la collecte des données, l'analyse et l'élaboration des recommandations. Des discussions approfondies ont eu lieu au niveau central avec tous les départements travaillant sur les programmes de protection sociale et au niveau local avec les autorités locales, la société civile et les bénéficiaires de l'aide sociale de l'Etat. Des recommandations opérationnelles ont été proposées, notamment la mise en place d'une loi-cadre sur la protection sociale pour assurer la cohérence des interventions en matière de protection sociale et l'extension des critères d'éligibilité pour couvrir tous les enfants vivant dans la précarité et tous les enfants handicapés.

Une approche multisectorielle des finances publiques pour les enfants a été élaborée et les principales institutions Gouvernementales ont exprimé un intérêt à renforcer le volet "enfant" dans les travaux budgétaires menés par le pays. Les capacités des institutions Gouvernementales impliquées dans le comité de l'enfance ont été renforcées en matière de budgétisation des programmes dans le cadre du développement du PNAE.

En effet, l'année 2023 a été marquée par d'importants progrès dans le domaine des finances publiques pour les enfants, une priorité transversale dans le nouveau cadre de coopération entre l'Algérie et l'UNICEF 2023-2027. Ainsi, des efforts ont été consacrés au plaidoyer, au dialogue politique et aux consultations avec des Ministères clés, en particulier le MF, le MEN et le MS.

Une approche intersectorielle et stratégique des finances publiques a été élaborée afin d'accélérer les résultats pour les enfants grâce à

des allocations budgétaires publiques adéquates. Il a été convenu de lancer des activités de production de données probantes pour soutenir ces Ministères partenaires dans des domaines prioritaires pour le Gouvernement. Parmi les priorités susmentionnées, la vaccination, la petite enfance et les budgets pour les enfants ont été identifiées comme des domaines clés de travail sur les finances publiques. Une note d'information budgétaire sur les dépenses publiques dans les secteurs de l'enfance a été préparée par l'UNICEF, offrant une vue d'ensemble des efforts de l'État algérien en faveur des enfants.

Les capacités des membres du comité permanent de l'enfance, placé sous l'autorité de l'ONPPE, ont été renforcées dans l'approche de budgétisation basée sur les programmes dans le cadre de la préparation du nouveau PNAE. Le comité représente seize institutions nationales, la société civile et des personnes ressources dans le domaine des droits de l'enfant. Le comité a également été initié aux outils budgétaires et comptables permettant de budgétiser des programmes intersectoriels tels que le PNAE et de suivre les dépenses nationales en faveur des enfants. Des défis ont été identifiés, tels que le calcul du coût du PNAE et la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation de ses performances. Le projet de développement des capacités a été mené par le CNESE et l'ONPPE et mis en œuvre en partenariat avec l'UNICEF et l'initiative de Réforme Budgétaire Collaborative Africaine (CABRI - *Collaborative Africa Budget Reform Initiative*).





3 Réponse humanitaire aux enfants réfugiés sahraouis

L'UNICEF a renforcé davantage son action humanitaire en faveur des enfants et familles réfugiées sahraouies à Tindouf, en étroite collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM). En 2023, l'UNICEF a joué un rôle clé dans le processus d'élaboration du tout premier plan conjoint de réponse aux réfugiés sahraouis (SRRP) 2024-2025 sous la direction du UNHCR avec la participation du PAM et d'autres partenaires humanitaires et aussi grâce à la générosité et à l'appui du Gouvernement hôte. Le SRRP 2024-2025 contribuera à améliorer la coordination et les efforts de mobilisation des ressources.

Sous la direction du groupe de travail sur la coordination de l'éducation (ECWG), l'UNICEF a continué à soutenir le secteur de l'éducation en distribuant des kits scolaires individuels à près de 40 000 enfants sahraouis. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie quinquennale en matière d'éducation, un soutien technique a été apporté à l'évaluation des systèmes d'évaluation de l'enseignement et de l'apprentissage et a entrepris une évaluation formative de la stratégie quinquennale en matière d'éducation.

Pour garantir l'accès des enfants et adolescents sahraouis à un enseignement de qualité, des primes d'encouragement complémentaires ont été versées à 1 800 membres du personnel éducatif pendant six trimestres consécutifs. Le déploiement du nouveau programme d'éducation accélérée a bénéficié à 100 enfants non scolarisés. Par ailleurs, 519 enseignants du primaire et du secondaire inférieur en sciences mathématiques et 26 enseignants d'éducation physique ont bénéficié de formations sur le programme d'acquisition de compétences nécessaires à la vie courante, et environ 1 000 écoliers ont amélioré leur niveau d'alphabétisation en utilisant une approche fondée sur la communauté de pratique.

En outre, l'UNICEF a introduit des éléments de sport pour le développement en collaboration avec le HCR afin de renforcer les programmes de santé scolaire dans les camps de réfugiés.

Un autre volet important est la continuité d'appui à l'éducation inclusive. Pour ce faire, un mécanisme de coordination a été mis en place entre les secteurs de la protection sociale, de la santé et de l'éducation et la formation des professionnels de la santé, des enseignants et des éducateurs spécialisés a été assurée dans le développement de la petite enfance afin de prévenir la stigmatisation et la discrimination à l'égard des enfants et des personnes handicapées. À cette fin, un protocole d'accord a été signé entre les autorités chargées de la santé, des affaires sociales et de l'éducation, établissant un mécanisme de coordination entre les secteurs. L'UNICEF a aussi appuyé la formation 130 travailleurs sociaux sur l'outil du groupe de Washington ; 41 enseignants sur les troubles de l'apprentissage ainsi que 69 travailleurs de la santé à la détection précoce des handicaps et des risques de handicap chez les nourrissons, afin que les handicaps puissent être identifiés à un stade très précoce et qu'une aide spécialisée puisse être apportée dès la première année de vie de l'enfant.

En termes de santé et de nutrition dans les camps de réfugiés sahraouis, l'UNICEF a assuré (i) l'achat et la livraison en temps voulu de vaccins vitaux pour près de 21 000 enfants, (ii) la formation de 28 sage-femmes sahraouies dans des hôpitaux universitaires algériens sur la nutrition des femmes enceintes et des nouveau-nés et (iii) la fourniture de kits de santé maternelle, comprenant des articles essentiels et des équipements de protection individuelle, à l'ensemble des 35 centres de santé existants.

S'appuyant sur les enseignements tirés de la programmation régulière, l'UNICEF a soutenu le renforcement (i) de la chaîne du froid par l'acquisition de deux générateurs et (ii) des capacités des dirigeants communautaires, des jeunes et des femmes en matière de communication pour le changement de comportement et la sensibilisation à la vaccination, en particulier contre la poliomyélite.

Une expertise technique supplémentaire a aussi été apportée en introduisant la nutrition infantile dans le programme humanitaire. Une analyse de causalité nutritionnelle (NCA) a été lancée dans les cinq camps afin d'obtenir des preuves irréfutables de la malnutrition aiguë et du retard de croissance chez les enfants. À cette fin, le UNHCR, le PAM et l'UNICEF ont signé un protocole d'accord pour diriger et mettre en œuvre l'analyse des causes nutritionnelles.

4 Partenariats et collaboration avec les autres agences du Système des Nations Unies

À la suite de l'adoption du Cadre de Coopération pour le Développement Durable des Nations Unies (CCDD) 2023-2027 et de l'engagement des partenaires gouvernementaux sous la direction du Ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté nationale à l'Etranger (MACENE), la collaboration avec les Agences des Nations Unies a été renforcée. L'UNICEF a continué à présider le groupe de résultats sur le développement humain et a contribué activement au groupe de résultats sur la gouvernance. L'UNICEF s'est engagé de manière proactive dans le développement et la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle en prenant la tête de divers groupes de travail, notamment le groupe de travail sur les achats et le groupe de travail sur les finances, en mettant l'accent sur les partenariats.

L'année 2023 a été marquée par l'établissement de nouveaux partenariats, ce qui a conduit à un engagement accru sur les questions prioritaires pour les enfants. La collaboration avec le Ministère des Affaires Religieuses et des Wakfs dans le domaine de la santé infantile a permis aux campagnes de mobilisation sociale et de sensibilisation à la vaccination d'atteindre les communautés au niveau local.

Le partenariat stratégique avec la DGSN a constitué une excellente plateforme pour renforcer le développement des capacités nationales en matière de droits de l'enfant et, plus particulièrement, pour appliquer la Loi de 2015 sur la Protection de l'Enfance conformément aux recommandations formulées dans le cadre de l'Examen Périodique Universel (EPU) de 2022. En outre, l'UNICEF a entamé une collaboration prometteuse avec le Ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la Connaissance et des Startups afin de rationaliser davantage les initiatives innovantes en cours dans l'ensemble des programmes tout en s'appuyant sur l'écosystème national dynamique. Par ailleurs, l'UNICEF s'est associé au Haut Conseil de la Jeunesse (HCJ) avec la participation de l'Algérie dans le deuxième groupe du Youth Foresight Fellowship au niveau global de l'UNICEF. Le programme renforcera les compétences des jeunes en matière de participation aux processus de prise de décisions.

Un partenariat naissant et prometteur a été établi avec le MF pour renforcer les capacités nationales en matière de budgétisation sensible aux enfants.





Des collaborations ont été initiées avec le Ministère de l'Éducation Nationale et le MS pour soutenir des travaux analytiques dans le domaine des finances publiques sur des questions spécifiques liées à l'enfance, telles que la vaccination et la prévention, l'efficacité de l'éducation et l'investissement dans le préscolaire.

Le partenariat avec le CNESE et l'ONPPE s'est poursuivi pour renforcer les capacités du comité permanent de l'enfance à budgétiser le nouveau PNAE pour l'enfance selon l'approche de budgétisation basée sur les programmes avec l'appui technique de CABRI.

Une visite Sud-Sud d'une délégation Gouvernementale mauritanienne, accueillie par le Gouvernement algérien et facilitée par l'UNICEF, a été organisée pour présenter au Gouvernement mauritanien la longue expérience algérienne en matière de protection sociale. La délégation a rencontré les Ministères des Finances, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme (et l'Agence de Développement Social qui dépend du MSNFCF), de l'Éducation, de la Santé et des Affaires Religieuses et des Wakfs.

La visite a été l'occasion de présenter les bonnes pratiques, la variété des prestations et des services pour l'enfance, ainsi que les investissements importants de l'Algérie en matière de protection sociale.

Par ailleurs, l'UNICEF a élargi sa collaboration avec des organisations de la société civile en 2023, notamment avec l'Observatoire National de la Société Civile et le Centre National de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC). Ces partenariats sont essentiels pour faire avancer et nourrir des objectifs communs, en mettant notamment l'accent sur la santé, l'éducation, le développement des adolescents, la participation et le plaidoyer fondé sur des données probantes.

L'UNICEF a régulièrement collaboré avec les agences des Nations Unies et le bureau du coordinateur résident. L'UNICEF a collaboré avec le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) pour financer une analyse de la situation des personnes handicapées en Algérie grâce au fonds du Partenariat des Nations Unies pour les droits des personnes handicapées (UNPRD). L'UNICEF a également collaboré avec le PAM et le HCR à Tindouf dans le cadre du programme humanitaire et de l'élaboration du premier plan de réponse aux réfugiés sahraouis 2024-2025 avec tous les acteurs, y compris les ONG nationales et internationales actives dans les camps. Des discussions initiales avec la Banque Mondiale et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ont eu lieu pour renforcer la coopération inter-agences dans le domaine des finances publiques pour les enfants.

L'UNICEF a élargi ses partenaires stratégiques avec des donateurs publics, y compris les ambassades des pays, dont l'UE (ECHO), l'Italie, le Japon, l'Espagne et les États-Unis, dans le domaine de l'action humanitaire de l'UNICEF en faveur des enfants dans les camps de réfugiés sahraouis à travers des visites sur le terrain et des réunions sur les partenariats en faveur des enfants réfugiés sahraouis. C'était l'occasion pour l'UNICEF de partager les résultats obtenus grâce aux contributions des donateurs, d'améliorer sa visibilité sur le terrain et de discuter des partenariats, des défis, des opportunités et, enfin, des priorités à l'horizon 2024.

5 Leçons apprises et innovations

Tout au long de l'année, l'UNICEF Algérie a réagi efficacement à l'évolution des contextes de mise en œuvre des programmes en tirant des enseignements et en adoptant des approches novatrices. La programmation intersectorielle et ses synergies ont été ainsi renforcées à la fois dans les programmes humanitaires et de développement.

Dans le secteur de l'éducation, l'UNICEF a élargi ses partenariats avec des centres de recherche pour répondre à la nécessité d'une programmation fondée sur des données probantes. Dans le cadre du partenariat avec le MEN, les centres de recherche effectueront une analyse thématique approfondie, notamment sur la fréquentation et l'abandon scolaires dans des régions spécifiques situées dans les hauts lieux des pertes d'apprentissage dues à l'impact du COVID-19, et les résultats aideront le MEN à concevoir des stratégies locales pour remédier aux inégalités en matière d'accès à l'éducation et de rétention, et pour améliorer la qualité de l'éducation. En outre, pour surmonter le défi de la mobilisation de l'expertise dans les contextes sahraouis, la nécessité de développer de solides connaissances contextuelles en interne et de s'appuyer sur l'expertise locale et internationale pour les idées et les meilleures pratiques a été notée.

Dans le secteur de la santé, le partenariat à long terme de l'UNICEF avec le MS et l'investissement continu dans le renforcement du système ont amélioré la résilience du système de santé et sa capacité à répondre aux crises, y compris l'épidémie de polio.

En outre, grâce au nouveau partenariat avec le Ministère des Affaires Religieuses et des Wakfs, l'UNICEF a contribué à la sensibilisation aux campagnes de vaccination et à la lutte contre les hésitations et les rumeurs au sein de la société civile. Ce partenariat s'est avéré précieux pour la promotion de bonnes pratiques en matière de santé maternelle et infantile et de nutrition. L'UNICEF a appuyé le MS à explorer d'autres méthodes de mobilisation sociale pour encourager les parents à amener leurs enfants aux centres de vaccination dans les wilayas ciblées. Les canaux de communication locaux ont ainsi été diversifiés, en ciblant les radios locales pour une communication plus efficace, et s'est engagé auprès des dirigeants communautaires tels que les imams, les Mourshidates et les associations par l'intermédiaire des clubs de santé.

Dans le secteur de la protection de l'enfance, l'UNICEF a continué à apporter son soutien technique à l'ONPPE et au MSNFCF, dans le cadre du processus d'élaboration des PNAE pour les enfants. Les données générées par le CNESE, ainsi que le processus de renforcement des capacités en matière de budgétisation basée sur les programmes avec le soutien de l'UNICEF, ont contribué à une meilleure compréhension de la situation des enfants et alimenteront la formulation du PNAE.

Dans le secteur de la politique sociale, la consultation et la participation à toutes les étapes des activités de production de connaissance sur la pauvreté des enfants et la protection sociale ont été des facteurs clés de réussite et d'appropriation au niveau des institutions nationales. Le leadership du CNESE en tant que conseiller du Gouvernement a été déterminant pour catalyser l'engagement des institutions parties prenantes dans des réflexions stratégiques sur des domaines prioritaires pour l'État Algérien.



© UNICEF

Un investissement accru au cours de la phase de conception de la méthodologie avec toutes les parties prenantes impliquées pourrait faciliter et accélérer la phase d'analyse des données et renforcer l'appropriation des résultats. Dans l'ensemble, une meilleure planification des activités de production de connaissance pourrait contribuer à une utilisation accrue par les décideurs.

En ce qui concerne les activités analytiques sur les finances publiques, dont on sait qu'elles prennent du temps et sont complexes, il est important de donner la priorité aux interventions qui peuvent apporter un changement concret dans la situation des enfants. Le renforcement des capacités des Ministères sectoriels en matière de finances publiques peut avoir un effet multiplicateur sur la situation des enfants, tandis que le partenariat avec le MF peut améliorer le suivi des budgets consacrés aux enfants.

Collaborer avec le Ministère des Finances pour introduire le marquage budgétaire sensible à l'enfant dans le système d'information et de gestion budgétaire (SIGBUD), qui est en cours de développement par le Ministère, pourrait faciliter, notamment, l'évaluation de l'allocation budgétaire pour les enfants, l'établissement d'un lien entre les budgets alloués et l'impact sur les enfants, et la production de budgets citoyens et de notes d'information budgétaires dans les secteurs de l'enfance.

En termes d'innovation, l'UNICEF a systématiquement appliqué une nouvelle approche d'apprentissage hybride aux initiatives de renforcement des capacités, en combinant le développement d'une formation en ligne et en personne pour le personnel éducatif. Le MEN reproduira cette approche dans tous les programmes futurs, en développant également des ressources pédagogiques numériques.

6 Situation financière et mobilisation de ressources

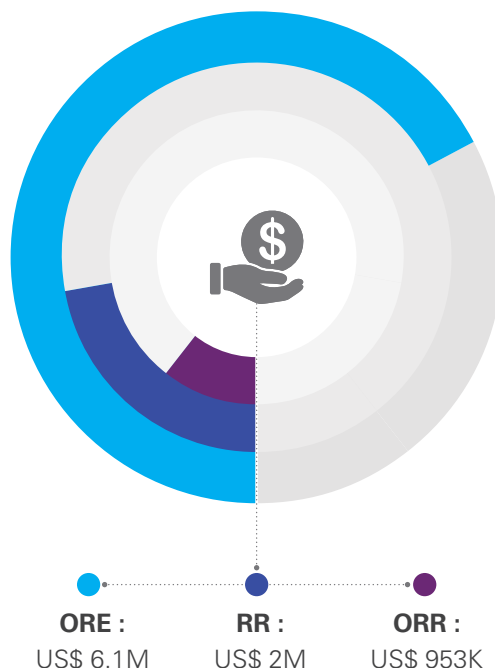
L'UNICEF dépend entièrement des contributions volontaires des gouvernements et d'autres partenaires stratégiques pour maintenir notre mission pour chaque enfant. Nos contributions sont classées en trois catégories, notamment les ressources ordinaires (RR), les autres ressources ordinaires (ORR) et d'autres ressources - urgence (ORE). Les ressources ordinaires (RR) consistent au financement sans restriction, à utiliser de manière flexible où les besoins sont les plus importants. Les autres ressources ordinaires (ORR) sont des contributions désignées par les donateurs publiques et d'autres partenaires stratégiques à des fins spécifiques comme un domaine géographique, un thème, un projet ou un secteur. Les autres ressources - urgences (ORE) sont des fonds mobilisés pour l'action humanitaire.

Le cadre de coopération de pays de l'Algérie (CPD) a un budget total de 16,4 millions de dollars pour une période de cinq ans, 2023-2027, y compris les ressources ordinaires (RR) et d'autres ressources ordinaires (ORR). UNICEF Algérie est responsable de la mobilisation de 8,7 millions de dollars d'ORR.

En 2023, le bureau de UNICEF Algérie a déployé un total de 9,2 millions de dollars pour soutenir le bien-être, le développement et la protection des enfants et des jeunes en Algérie, dont 2 millions de dollars sont des RR garantis par le cadre de coopération de pays, 953k dollars en ORR et 6,1 millions de dollars dans d'autres ressources - urgence (ORE) pour la réponse humanitaire à Tindouf.

Nous remercions le Gouvernement algérien et tous nos partenaires pour leur partenariat stratégique et nos donateurs pour leur générosité et leur engagement décisif en faveur des droits et du bien-être de l'enfant en Algérie.

Ressources UNICEF Algérie pour 2023



© UNICEF



NOS PARTENAIRES

Gouvernement

Ministère des Affaires Étrangères et de la Communauté Nationale à l'Étranger

Ministère de l'Éducation Nationale

Ministère des Finances

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire

Ministère de la Santé

Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme

CNESE | Conseil National Economique, Social et Environnemental

CNFEPP | Centre National de la Formation et d'Enseignement Professionnels à Distance

CRASC | Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle

CSJ | Conseil Supérieur de la Jeunesse

DGSN | Direction Générale de la Sûreté Nationale

ONPPE | Organe National de la Protection et de la Promotion de l'Enfance

ONSC | Observatoire National de la Société Civile

Organisations de la société civile

AFAD | Association Femmes Action Développement

AFD | Association Futur Pour Le Développement

Adwaa Rights

Association Dalil

Association Insaf

Association Tamkine

CISP | Comité International pour le Développement des Peuples

CRA | Croissant Rouge Algérien

FAPH | Fédération Algérienne des Personnes Handicapées

FOREM | Fondation Nationale pour la Promotion de la Santé et le Développement de la Recherche

SMA | Scouts Musulmans Algériens

TGH | Triangle Génération Humanitaire

Université de Madrid

Donateurs



RAPPORT ANNUEL 2023 **UNICEF ALGÉRIE**

Pour chaque enfant

Qui qu'elle soit.

Où qu'il habite.

Chaque enfant mérite une enfance.

Un avenir.

Une vraie chance.

C'est pour cela que l'UNICEF est là.

Pour chaque enfant du monde entier.

Jour après jour.

Dans 190 pays et territoires.

Atteignant les enfants les plus difficiles à atteindre.

Les plus laissés pour compte.

Les plus exclus.

C'est pour cela que nous restons jusqu'au bout.

Et n'abandonnons jamais.

